

Analyse du sondage « La transition environnementale, à la portée de toutes les associations ? »

1. Contexte du sondage

À la CODEF (Coordination et Défense des acteurs sociaux, culturels et environnementaux), nous sommes convaincus que la transition environnementale constitue une priorité.

À la suite d'un appel à projet de la région wallonne, nous avons lancé le projet « la CODEF ne manque pas d'ErE » (Éducation Relative à l'Environnement), qui propose des modules de formation pour sensibiliser les associations aux enjeux climatiques.

Face à un taux de participation relativement bas, nous avons pris l'initiative de lancer un sondage. L'objectif était de mieux comprendre les réticences et les difficultés auxquelles les associations sont confrontées, et permettre d'identifier leurs besoins et attentes pour ajuster nos propositions de formations.

Afin de mieux comprendre si la transition environnementale est réellement accessible à toutes les associations, la CODEF a mené une enquête auprès de ses membres. L'analyse des réponses de 109 associations (sur 600 membres) réalisée de mai à juillet 2024 a révélé plusieurs points clés : leur état de préparation, les motivations qui les encouragent à s'engager, mais aussi, et surtout, les défis et obstacles à lever pour permettre cette transition.

2. Analyse des associations répondantes au sondage

Nous constatons que la majorité des associations ayant répondu au sondage sont de très petite taille, avec 39% comptant entre 1 et 5 personnes, et 25% de petite taille, soit entre 5 et 10 personnes.

Les associations de taille moyenne, comprenant entre 10 et 15 personnes, représentent 20% des répondants, tandis que les grandes associations, avec plus de 16 personnes, sont en minorité, à 17%.

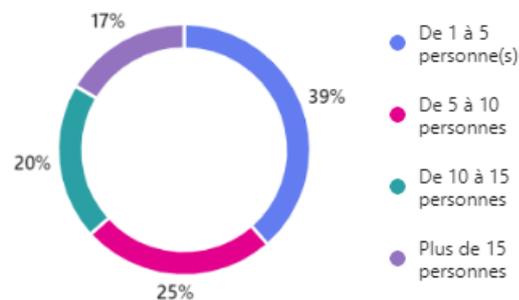
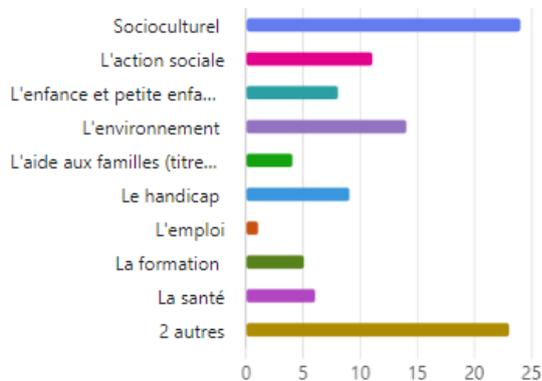


Tableau sur la taille des associations répondantes tiré du sondage.

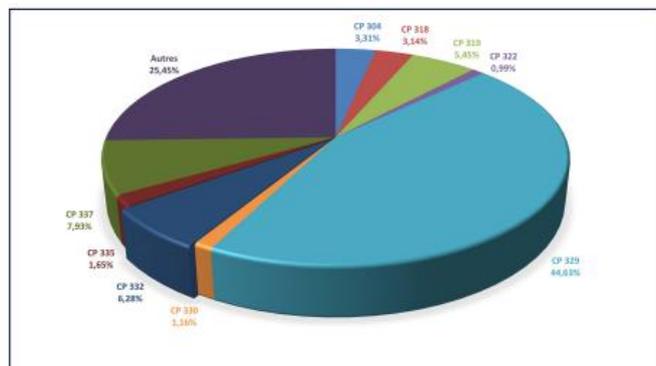
2. Secteur de votre association?



En ce qui concerne les secteurs d'activité, le secteur socio-culturel est le plus représenté, avec 24 associations participantes. Toutefois, il est important de préciser que les catégories de ce sondage, sélectionnées par les répondants eux-mêmes, présentent certains chevauchements. Par exemple, bien que les 14 associations environnementales soient identifiées dans le secteur de l'environnement, elles sont également intégrées dans la commission paritaire du secteur socioculturel et sportif (CP329), ce qui rend la classification complexe.

Tableau sur le secteur d'activité des associations répondantes tiré du sondage

En deuxième position, le secteur dit "autre" regroupe 19 associations qui couvrent des domaines variés tels que les fédérations, l'éducation permanente, le développement territorial, la sécurité alimentaire, le tourisme et le patrimoine. Là encore, ces domaines se recoupent avec d'autres secteurs, en particulier le secteur socio-culturel, qui englobe non seulement l'environnement, mais aussi l'action sociale, l'intégration, l'emploi, la formation, et d'autres domaines comme l'éducation permanente et le tourisme.



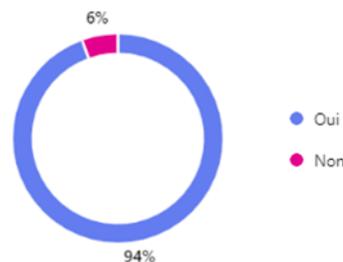
Ainsi, la répartition sectorielle des répondants reflète davantage la manière dont ils se perçoivent eux-mêmes dans leurs activités, plutôt qu'une catégorisation stricte basée sur des commissions paritaires. Toutefois, en comparant les **commissions paritaires** réelles de nos membres avec les résultats du sondage, nous constatons une répartition similaire.

Commissions paritaires des membres de la CODEF (page 67 du rapport d'activité 2023)

3. Engagement des associations dans la transition : conscience, actions et engagement

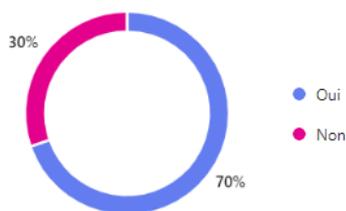
Taux de conscientisation de l'intérêt de la transition environnementale

Le premier schéma révèle que **94%** des associations ayant répondu au sondage **reconnaissent l'importance de la transition environnementale** pour leur structure. Cela démontre une sensibilisation généralisée du secteur aux enjeux climatiques.



Cependant, **6%** des associations ont indiqué qu'elles ne sont **pas conscientes de l'intérêt** de cette transition. Ces associations proviennent de secteurs variés tels que le socio-culturel, la formation, l'enfance, le logement et l'aide familiale. Lorsqu'on les interroge sur leur volonté d'implémenter une stratégie environnementale et des initiatives durables, les réponses sont partagées : 3 associations ont indiqué qu'elles n'étaient pas prêtes pour l'instant, 2 associations ont répondu non et une a répondu oui. Leur motivation à s'engager dans la transition se divise de manière égale entre l'envie de faire des économies et la lutte écologiste, montrant que, bien que non encore engagées, elles perçoivent tout de même des bénéfices potentiels à cette transition.

Taux d'associations ayant déjà mis en place des initiatives durables tiré du sondage



Dans le deuxième schéma, on observe que **70%** des associations ont déjà mis en place des actions durables au sein de leur organisation, et **74%** d'entre elles prévoient de poursuivre leurs efforts en faveur de la transition environnementale.

Pour les associations du secteur d'aide aux familles, la première motivation est de renforcer les valeurs de l'association (12 réponses), suivie de la lutte écologiste (10 réponses) et, juste derrière, de faire des économies (9 réponses).

Dans le secteur du handicap et de l'intégration, la principale motivation est de faire des économies (7 réponses), suivie par le besoin de renforcer les valeurs et l'image (6 réponses).

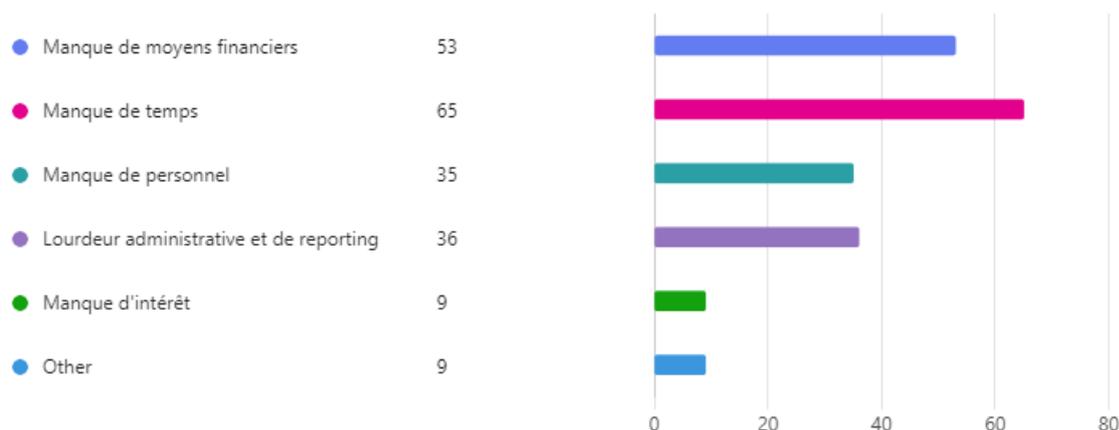
Dans le secteur de l'enfance et la petite enfance, c'est la lutte écologiste qui arrive en tête (5 réponses), suivie de la nécessité de faire des économies (4 réponses).

Enfin, dans le secteur de l'environnement, la motivation dominante est la lutte écologiste (8 réponses), avec en second plan la réalisation d'économies (3 réponses).

L'analyse des motivations par secteur confirme globalement les tendances observées dans l'analyse générale mais permet d'apporter des nuances ; les associations du secteur environnemental sont les plus motivées par la lutte écologiste, dans le secteur de l'aide aux familles, la motivation principale est de renforcer les valeurs de l'association, ce qui diffère des autres secteurs où cette motivation arrive après la lutte écologiste. Le secteur du handicap et de l'intégration, secteur confronté à des défis budgétaires importants, met logiquement comme première préoccupation de faire des économies.

4. Les freins communs à l'engagement environnemental

107 Responses



Graphique des principaux freins (3 réponses par association) à leur transition tirée du sondage

Dans le questionnaire, les associations avaient la possibilité de sélectionner leurs trois principaux défis, et l'analyse globale de ces réponses révèle que le manque de temps se révèle être le principal frein à la transition environnementale, suivi de près par le manque de moyens financiers. Ces deux obstacles sont presque toujours mentionnés ensemble, et presque à égalité avec un troisième facteur : le manque de personnel. À cela s'ajoute la lourdeur administrative et le reporting imposés aux associations, qui consomment beaucoup de temps et d'énergie. En effet, 77% des associations indiquent que la taille réduite de leur équipe constitue un frein majeur à leur participation aux formations, et 70% des répondants considèrent que la charge administrative constitue un obstacle à leur engagement en faveur de la transition environnementale.

Lorsque nous analysons uniquement leur premier choix de réponse, nous remarquons toutefois une légère nuance dans les résultats. Les petits organismes sont confrontés en premier lieu au manque de moyens financiers, cité par 31 associations, tandis que pour les moyennes à grandes associations, c'est le manque de temps qui domine (23 réponses).

Bien que moins fréquents, des défis spécifiques comme le manque d'intérêt pour la transition environnementale, l'éco-bashing et le télétravail apparaissent également.

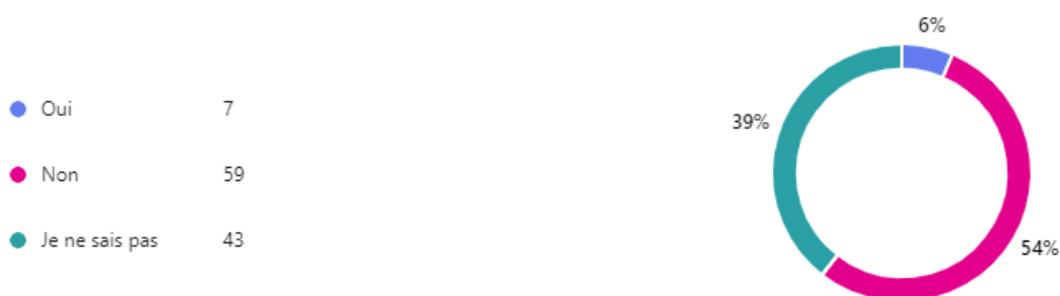
En comparaison, pour les associations moyennes à grandes, bien que le manque de moyens financiers soit également un obstacle important, il arrive en second plan. De plus, elles doivent faire face à des freins plus structurels, comme la lourdeur administrative, le manque de connaissances en matière de transition environnementale, et le manque de personnel pour mettre en œuvre ces initiatives de manière durable. Ces défis sont typiques des structures plus grandes, qui, malgré des ressources humaines et matérielles accrues, se heurtent à des complexités administratives et organisationnelles plus importantes que les petites associations.

5. Le manque d'information : un obstacle à la transition environnementale

Le sondage révèle qu'un pourcentage significatif, 54% des associations, n'est pas informé des ressources et des soutiens mis en place par les différents gouvernements pour accompagner leur transition environnementale. De plus, 39% des répondants ont indiqué qu'ils n'étaient ni informés ni satisfaits des ressources et aides disponibles pour faciliter leur transition.

15. Êtes-vous informé et satisfait des ressources et du soutien du gouvernement actuellement disponibles pour accompagner votre association dans sa transition environnementale ?

109 Responses



Résultat du niveau de connaissance des ressources disponibles tiré du sondage

Ainsi, seulement 6% des associations sont à la fois informées et satisfaites des soutiens actuels, ce qui met en lumière un problème de communication des services publics ou un manque de temps du côté des associations pour se renseigner auprès des autorités compétentes.

8. Avez-vous connaissance des journées de formation obligatoires pour vos employés suite au nouveau deal pour l'emploi ((Deal emploi partie 4: <https://www.codef.be/wp-...>

108 Responses



Par ailleurs, il existe une **corrélation** entre la méconnaissance du **Deal pour l'emploi** et l'ignorance des ressources publiques disponibles. Parmi les associations qui n'ont pas entendu parler du

Résultat de la réponse sur les journées de formation tiré du sondage

Deal, **56,4%** ne sont également pas informées des soutiens légaux disponibles pour les accompagner dans leur transition via des formations.

Enfin, 40% des associations sont conscientes que les pouvoirs subsidiant pourraient intégrer des critères de responsabilité sociétale (RSE), tandis que 26% ne sont pas au courant et 34% n'avaient pas envisagé que cela puisse être un critère pertinent.

17. Votre association est-elle consciente que les pouvoirs subsidants pourraient intégrer des axes de la responsabilité sociétale (RSE) dans leurs critères ?

109 Responses



Résultat de la réponse sur l'intégration de critères RSE tiré du sondage

6. Analyse des thématiques prioritaires

6.1 Analyse des priorités par taille des associations

Pour les **69 petites associations** (de 0 à 10 employés), la première préoccupation est le numérique responsable avec 24 réponses, suivi par l'efficacité énergétique (12 réponses). Viennent ensuite la protection de la biodiversité (8 réponses), ainsi que la gestion des déchets et les achats durables, à égalité avec 7 réponses chacune. Enfin, la mise en place d'outils internes arrive en dernière position.

En revanche, pour les **40 associations de taille moyenne** (de 10 à plus de 15 employés), l'efficacité énergétique est la priorité principale avec 19 réponses, suivie par le numérique responsable (7 réponses). Ensuite, avec 4 réponses chacun, on trouve la gestion des déchets et les achats durables. Les réponses sont ensuite plus dispersées, avec des thématiques comme l'éco-consommation au bureau (2 réponses), l'accompagnement des dynamiques de changement, la mise en place d'outils internes et la protection de la biodiversité.

6.2 Analyse des priorités par secteurs

Dans le **secteur culturel et socio-culturel**, la thématique environnementale prioritaire est d'abord le numérique responsable (15 réponses). Ensuite, à égalité, viennent l'écoconsommation et la mise en place d'outils internes pour sensibiliser les bénéficiaires (10 réponses chacune). En troisième position, on retrouve l'efficacité énergétique (9 réponses) suivie de près par la gestion des déchets (8 réponses).

Dans le secteur du **développement territorial, de la sécurité alimentaire et de l'agriculture**, trois thématiques se trouvent sur un pied d'égalité avec 3 réponses chacune : le numérique responsable, les achats durables avec l'intégration de critères environnementaux dans les marchés publics, et la protection de la biodiversité.

Dans le secteur de la **formation, de l'emploi et de l'éducation**, les préoccupations principales, à égalité avec 3 réponses, sont les achats durables et le numérique responsable. Viennent ensuite la protection de la biodiversité et la gestion des déchets, avec 2 réponses chacune.

Dans le secteur de la **santé et de l'action sociale**, la préoccupation principale est l'efficacité énergétique avec 9 réponses. Viennent ensuite les achats durables (8 réponses), suivis en troisième position, à égalité, par la mise en place d'outils internes et le numérique responsable (7 réponses chacun). En quatrième place, on trouve l'écoconsommation au bureau (5 réponses), et enfin, la biodiversité arrive en dernier avec 3 réponses.

Dans le secteur de l'**enfance**, la **gestion des déchets** est identifiée comme le principal défi à résoudre, avec 5 réponses. Viennent ensuite l'efficacité énergétique et les achats durables, chacun avec 3 réponses, suivis par l'accompagnement du changement et la mobilité durable, qui recueillent 2 réponses chacun.

Dans le secteur de l'**environnement**, la première préoccupation est le numérique responsable avec 8 réponses, suivi par la protection de la biodiversité en deuxième position (6 réponses). En troisième place, à égalité avec 4 réponses chacune, on retrouve l'efficacité énergétique et les achats durables.

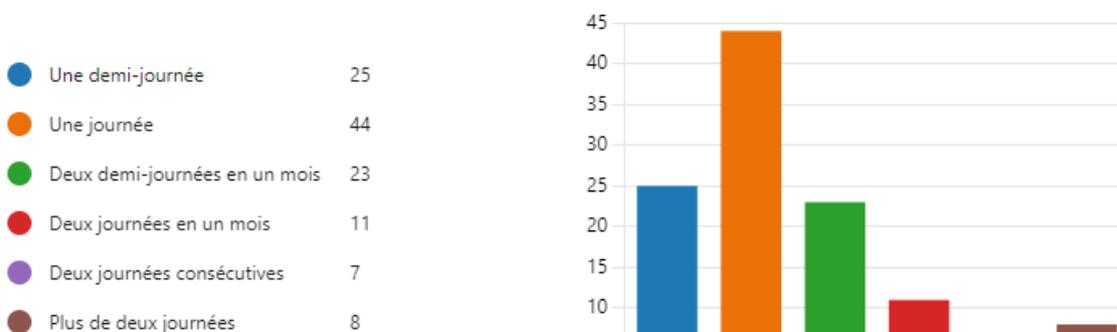
L'analyse des besoins montre que les petites associations sont principalement préoccupées par des questions de numérique responsable, tandis que les associations moyennes à grandes se concentrent davantage sur des défis liés à l'efficacité énergétique. Chaque secteur présente des priorités différentes, avec une attention spécifique à des thématiques qui correspondent à leurs missions principales. Pour optimiser les formations, il serait pertinent de cibler les priorités spécifiques par taille et secteur d'association, afin de mieux répondre à leurs besoins concrets dans leur transition environnementale.

7. Modalités et contenus de formation

Nous constatons une préférence claire pour une journée de formation, qui a recueilli 44 réponses, suivie par la demi-journée avec 25 réponses et, de près, la formule de deux demi-journées sur un mois. En revanche, la possibilité de deux journées complètes n'a attiré que 8 réponses, et la proposition de deux journées consécutives encore moins. Ces résultats expliquent en partie le faible taux de participation à nos précédentes formations, où les deux premiers modules étaient répartis sur 8 jours avec une journée d'intervision. Nous avons déjà ajusté le format en le réduisant à 4 jours de formation et une journée d'intervision pour mieux répondre aux contraintes de temps des associations. Cependant, à la lumière de ces nouvelles réponses, il apparaît que ce format reste encore trop long pour le secteur associatif.

9. Combien de jour(s) seriez vous prêts à suivre une formation relative à l'environnement?

[Plus de détails](#)



Graphique sur la durée souhaitée de formation tiré du sondage

En ce qui concerne les modalités de formation, la préférence principale est pour le présentiel, avec 62 réponses, suivi de l'option hybride (43 réponses). En troisième position, on retrouve la formation à distance (via Zoom, Teams), qui a recueilli 36 réponses. Malgré la disponibilité limitée des associations, il y a une nette préférence pour les formations en présentiel, mais avec un besoin de proximité pour éviter de perdre du temps dans les trajets. Les modalités hybrides et en ligne sont ensuite presque à égalité, et pourraient être privilégiées pour les parties théoriques, avant d'opter pour une formation pratique en présentiel.

10. Quelle(s) modalité(s) de formation vous conviendrait?

[Plus de détails](#)

● Présentiel	62
● Distanciel (Teams, Zoom,...)	36
● Hybride (Distanciel pour la théo...)	43
● Autre	1



Graphique sur les préférences de modalités de formation tiré du sondage

Nous avons également compris que proposer un module de formation imposé sur plusieurs jours, couvrant de nombreuses thématiques à la fois, n'est pas la meilleure approche. Certaines associations sont déjà sensibilisées, et ce format pourrait s'avérer répétitif pour elles. Il est donc essentiel de privilégier des formations modulaires ciblées sur des thématiques spécifiques. Cela permet à chaque association de participer, à son rythme et en fonction de ses besoins, à un ou plusieurs modules. Ce fonctionnement évite d'étouffer les associations en leur donnant l'impression qu'elles doivent tout gérer en même temps (efficacité énergétique, biodiversité, écoconsommation, etc.), ce qui pourrait être paralysant. En laissant chaque association se concentrer sur un défi à la fois, nous permettons un progrès plus serein et durable.

8. Conclusion

Le projet « La CODEF ne manque pas d'ErE » visait à former et sensibiliser le secteur associatif aux enjeux environnementaux, tels que la transition énergétique, l'éco-consommation, et la protection de la biodiversité. Cependant, malgré une forte conscientisation, la faible participation aux formations a révélé plusieurs freins structurels : manque de financement, de temps, de personnel, et lourdeur administrative, limitant la capacité des associations à s'engager pleinement dans la transition.

Le sondage réalisé auprès de 109 associations nous a conduit à repenser notre approche. Nous avons compris qu'un module de formation long et généraliste était inadapté pour des associations déjà sensibilisées, risquant de surcharger et démotiver face à l'ampleur des changements nécessaires. En réponse, nous avons opté pour des formations modulaires, ciblées sur des thématiques spécifiques, permettant aux associations de progresser à leur rythme, selon leurs besoins immédiats.

Néanmoins, ces ajustements ne suffiront pas à provoquer une transition durable sans un soutien structurel des pouvoirs publics pour alléger les contraintes pesant sur les associations.